



Fédération des Chasseurs 31 Assemblée Générale 2026

- 01 Rapports financiers
- 02 Fixation des cotisations fédérales campagne 2026/2027
- 03 Propositions dates ouverture et clôture de la chasse saison 2026/2027

Compte de résultat

Exercice du 01/07/2024
au 30/06/2025

Dépenses

Réalisation au 30.06.2025

60 - Achats	441 185,38 €
601 - Indemnités dégâts grand gibier	180 605,19 €
603 - Variation stock	10 240,29 €
604 - Dépenses projets et prestations	135 524,86 €
606 - Eau, électricité, carburant, fournitures, carnets de battue, bracelets, plan de chasse	87 510,39 €
607 - Pièges, miradors, sacs venaison, clôtures, panneaux de signalisation	27 304,65 €
61 - Services Extérieurs	124 729,73 €
611 - Routage validations permis de chasser	15 100,36 €
613 - Location matériel	1 611,15 €
615 - Entretien locaux et véhicules, contrats de maintenance	71 053,89 €
616 - Assurances locaux, véhicules, juridique	21 292,83 €
618 - Formations permis de chasser, frais divers	15 671,50 €
62 - Autres Services Extérieurs	128 399,89 €
622 - Honoraires Avocats, Expert Comptable, Commissaire aux Comptes, Notaire, estimateurs, travaux sociaux	32 176,82 €
623 - Annonces presse, expositions, copies, revue fédérale, courriel, SMS	28 874,23 €
625 - Frais Assemblée Générale, conseil d'administration, réunions, missions	37 628,63 €
626 - Téléphonie, affranchissements, internet	15 453,32 €
627 - Services et frais bancaires	7 804,48 €
628 - Cotisations FNC, FRCO, autres	6 462,41 €
63 - Impôts et Taxes	107 025,25 €
631 - Taxes salaires, charges fiscales	54 412,31 €
633 - Taxes formations	9 329,94 €
635 - Taxes foncières, habitation	43 283,00 €
64 - Frais de personnel	1 117 454,91 €
641 - Salaires, indemnités missions	789 480,08 €
645 - Charges sociales	311 281,7 €
647 - Tickets restaurants, œuvres sociales, médecine du travail	16 693,13 €
65 - Autres charges Gestion Courante	132 971,07 €
657 - Subventions ACCA, GIC, concours, jachères, divers organismes, PDC	79 469,82 €
658 - Contribution Eco Contribution	53 501,25 €
66 - Charges financières- Intérêts Emprunts	18 710,06 €
67 - Charges Exceptionnelles	243,00 €
68 - Amortissements et Provisions	292 509,83 €
69 - Impôts sur les Bénéfices	24 609,00 €

TOTAL des dépenses

2 387 838,12 €



Recettes

Réalisation au 30.06.2025

70 - Ventes	209 902,141 €
706 - Frais dossiers GU, Frais de formation, Prestations Environnementales	157 092,96 €
707 - Pièges, panneaux de signalisation, équipements, miradors, documentations	31 173,00 €
708 - Locations, sponsoring, remboursement frais	21 636,18 €
71 - Prestations en cours de réalisation	43 075,50 €
74 - Subventions d'Exploitation	496 487,30 €
74 - Subventions FNC, projets Régionaux, convention OFB, Etat	496 487,30 €
75 - Autres Produits Gestion Courante	1 521 404,30 €
755 - Subventions Eco-contribution et subventions privées	73 898,90 €
756 - Timbre Fédéral, Contribution et cotisation territoriale, Contribution plan de chasse, Part timbre Fédéral affectée aux dégâts, Prestations de Services	1 447 482,05 €
758 - Autres produits de gestion courante	23,35 €
76 - Produits financiers	135 631,89 €
77 - Produits exceptionnels	63 426,62 €
78 - Reprise provision	102 710,37 €
79- Transfert de charges	21 025,32 €

TOTAL des recettes
RÉSULTAT DE LA SECTION

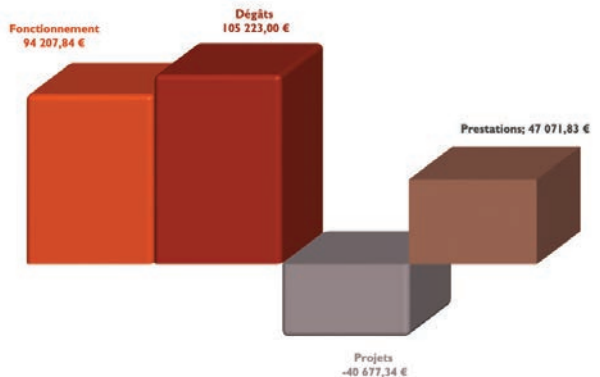
2 593 663,44 €

205 825,32 €

3

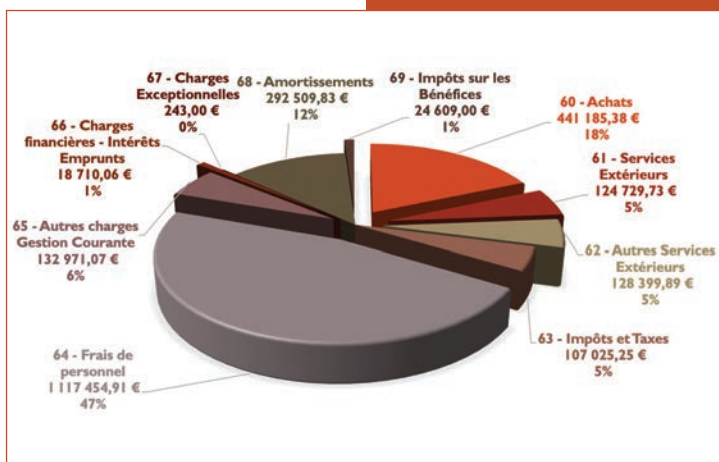


Répartition du résultat positif de 205 825,32 €

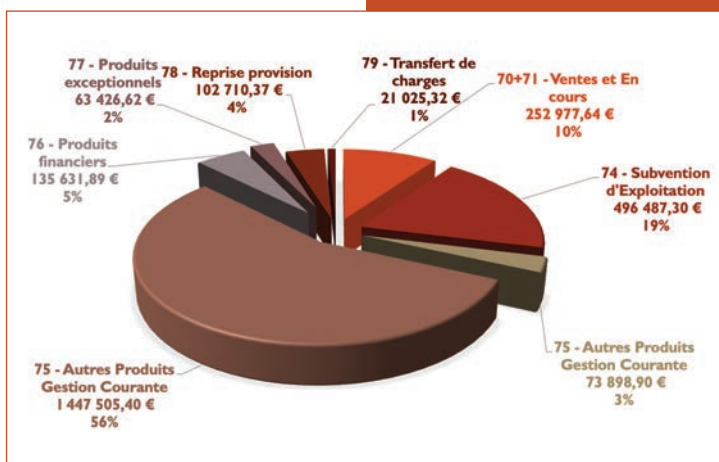


Compte de résultat 2024-2025

Dépenses



Recettes



Information sur les documents comptables



Le bilan :

Le bilan est un document comptable, édité tous les ans, qui synthétise ce que l'entreprise possède.

C'est une "photographie" à un instant donné, du patrimoine de l'entreprise.

Il permet d'avoir une vision globale des comptes.

Le bilan de la Fédération des Chasseurs de la Haute-Garonne de l'exercice 2024/2025 vous est présenté dans les pages ci-après.

L'actif :

On y trouve ce que l'entreprise possède, comme les immobilisations corporelles, les immeubles, les valeurs mobilières de placement, les stocks, etc.

Le passif :

Il regroupe les ressources de l'entreprise, comme le capital social (fonds associatif), les réserves, les emprunts et dettes, les provisions... ainsi que le résultat comptable de l'année.



Bilan

Exercice au 30/06/2025



6

L'actif :

Libellé	Exercice 2024/2025
Immobilisations nettes	3 480 418,00 €
Stock et en cours	100 404,00 €
Créances	408 119,00 €
Valeurs mobilières de placement	3 142 894,00 €
Disponibilités	264 507,00 €
Charges constatées d'avance	109 125,00 €

TOTAL Actif

7 505 468,00 €

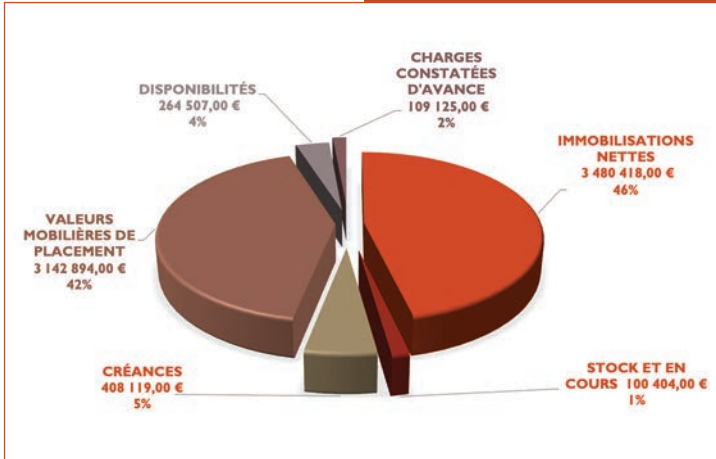
Le passif :

Libellé	Exercice 2024/2025
Réserves	4 711 191,00 €
Provisions pour risques et charges	68 616,00 €
Fonds dédiés	3 267,00 €
Dettes	1 746 096,00 €
Résultat exercice	205 825,00 €
Subventions d'investissement	770 472,00 €

TOTAL Passif

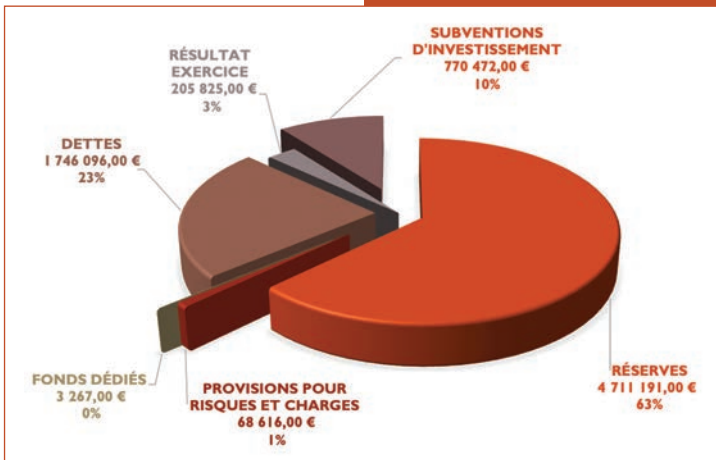
7 505 468,00 €

Bilan Actif



7

Bilan Passif



Budget prévisionnel

du 01/07/2026 au 30/06/2027



Les dépenses :

Budget 2026/2027

60 - Achats	559 321,00 €
61 - Services Extérieurs	113 750,00 €
62 - Autres Services Extérieurs	128 235,00 €
63 - Impôts et Taxes	122 520,00 €
64 - Frais de personnel	1 226 889,00 €
65 - Autres charges Gestion Courante	144 435,00 €
66 - Charges financières- Intérêts Emprunts	18 000,00 €
67 - Charges Exceptionnelles	240,00 €
68 - Amortissements	272 500,00 €
69 - Impôts sur les Bénéfices	24 400,00 €

TOTAL Dépenses

2 610 290,00 €

Les recettes :

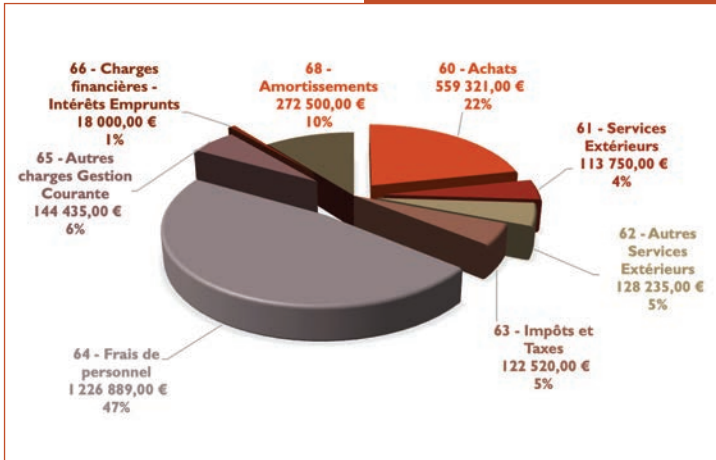
Budget 2026/2027

70 - Ventes	381 260,00 €
74 - Subvention d'Exploitation	532 660,00 €
75 - Subventions éco-contribution et privées	92 435,00 €
75 - Autres Produits Gestion Courante	1 433 935,00 €
76 - Produits financiers	69 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	57 000,00 €
78 - Reprise provision	43 500,00 €
79 - Transfert de charges	500,00 €

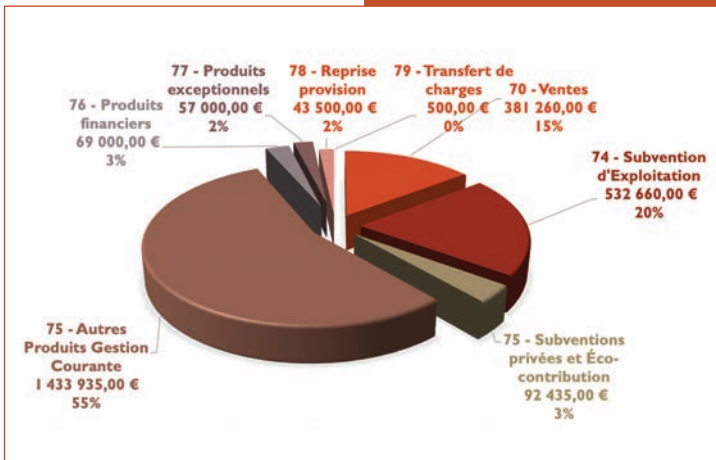
TOTAL Recettes

2 610 290,00 €

Dépenses



Recettes



Les cotisations de la prochaine saison

L'adhésion chasseur

Cette cotisation est un composant du prix de la validation du permis de chasser, payée annuellement par chaque chasseur.

L'adhésion fédérale

Toute structure associative telle qu'Acca, AicaF, Aica (union), Société de chasse, Chasse Privée, doit adhérer à la Fédération pour bénéficier de ses services (Plan de chasse, carnet de battue, poches à gibier, miradors, pièges, conseils réglementaires et associatifs...).

Les contributions Plan de chasse

Le prix des bracelets par catégorie de grand gibier est fixé et voté chaque année lors de l'AG de la FDC. Il fait partie intégrante du budget.

La contribution territoriale

Cette cotisation a été instituée lors de la réforme de la chasse en 2019. Elle a pour objet de faire participer les titulaires de droit de chasse au paiement des dégâts ; dans notre Fédération elle est forfaitaire. C'est une règle associative.

Les frais de dossier et de délivrance immédiate de la validation

Ces frais sont destinés à financer une partie des dépenses liées au traitement des validations.

Les frais de formation

Ils sont déterminés en fonction des formations dispensées par la FDC31 ainsi que du statut des participants : nouveaux chasseurs, adhérents ou non-adhérents de la FDC31...

Les cotisations



Cotisations chasseurs et territoires

Adhésion chasseur :	100 €
Adhésion territoriale :	110 €
Contribution territoriale :	10 €

Contribution Plan de chasse

Chevreuil :	19 €
Biche :	62 €
Cerf indifférencié :	62 €

Les frais de gestion

Frais délivrance immédiate validation :	15 €
Frais d'envoi du carnet bécasse papier :	2 €
(pas de frais avec ChassAdapt)	
Frais de formation permis de chasser :	50 €
Frais de formation non-adhérent :	50 €



Propositions de dates d'ouverture et de clôture de la chasse 2026-2027

Petit gibier sédentaire

ESPECES GIBIERS	Dates d'ouverture	Dates de clôture	Conditions spécifiques de chasse
Perdrix Rouge Perdrix Grise (plaine)	13.09.2026	15.11.2026	Plan de gestion perdrix et faisan : voir dispositions des arrêtés préfectoraux spécifiques.
Faisan	13.09.2026	17.01.2027	
Lièvre	13.09.2026	28.02.2027	Tir du lièvre autorisé uniquement du 4 octobre au 20 décembre 2026 inclus . Plan de gestion lièvre : voir dispositions de l'arrêté préfectoral spécifique.
Lapin de Garenne	13.09.2026	31.01.2027	Plan de gestion lapin : voir dispositions de l'arrêté préfectoral spécifique.
Renard	01.06.2026	12.09.2026	Toute personne autorisée à chasser le chevreuil ou le sanglier avant l'ouverture générale peut également chasser le renard. A partir du 1 ^{er} juin le tir de renard est possible lors d'une battue au sanglier.
	13.09.2026	28.02.2027	La chasse en temps de neige du renard est autorisée.
Blaireau - Belette - Fouine Hermine - Martre Vison d'Amérique - Putois	13.09.2026	28.02.2027	
Corbeau Freux Corneille Noire - Etourneau Geai - Pie Bavarde	13.09.2026	28.02.2027	
Ragondin Rat Musqué	13.09.2026	28.02.2027	La chasse en temps de neige est autorisée.





Grand Gibier

ESPECES GIBIERS	Dates d'ouverture	Dates de clôture	Conditions spécifiques de chasse
Sanglier	Plan de gestion départemental : voir dispositions de l'arrêté préfectoral spécifique Tir à balles ou à l'arc. Chasse en temps de neige autorisée. L'agrainage du sanglier est interdit toute l'année sauf dérogation administrative.		
	01.06.2026	14.08.2026	Chasse en battue, à l'approche ou à l'affût sous autorisation préfectorale.
	15.08.2026	31.03.2027	Chasse en battue, à l'approche ou à l'affût.
	01.04.2026	31.05.2027	Chasse à l'approche ou à l'affût sous autorisation préfectorale.
Cerf - Biche	Plan de chasse légal. Tir à balles ou à l'arc. Chasse en temps de neige autorisée.		
	01.09.2026	12.09.2026	Chasse à l'approche ou à l'affût sous autorisation préfectorale.
	13.09.2026	28.02.2027	Chasse en battue, à l'approche ou à l'affût.
Chevreuil	Plan de chasse légal. Tir à balles, à l'arc ou à plombs n° 1, 2, 3. Chasse en temps de neige autorisée.		
	01.06.2026	12.09.2026	Chasse à l'approche ou à l'affût sous autorisation préfectorale.
	13.09.2026	28.02.2027	Chasse en battue, à l'approche ou à l'affût.
Daim	13.09.2026	28.02.2027	Plan de chasse légal attribué uniquement dans les enclos. Tir à balles ou tir à l'arc.
Isard	13.09.2026	28.02.2027	Plan de chasse légal. Présentation obligatoire des isards prélevés au correspondant local habilité par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne. Chasse autorisée en temps de neige. Tir à balles ou à l'arc. Traque et battue interdites.
La chasse en battue du grand gibier (cerf, chevreuil et sanglier) et du renard est soumise au respect des mesures fixés par le SDGC de la FDC31.			



2026-2027

Gibier de Montagne

ESPECES GIBIERS	Dates d'ouverture	Dates de clôture	Conditions spécifiques de chasse
Chasse autorisée uniquement les MERCREDI, SAMEDI et DIMANCHE			
GALLIFORMES DE MONTAGNE (Perdrix Grise, Grand Tétrás, Lagopède)			Carnet de Prélèvement obligatoire. Un prélèvement pourra être autorisé par Arrêté Préfectoral spécifique en fonction de l'état des populations et du succès de leur reproduction (Publication de l'Observatoire des Galliformes de Montagne).
Perdrix grise de montagne	Attente date	Attente date	Les lâchers de perdrix grises d'élevage sont interdits dans le pays cynégétique des Pyrénées centrales défini dans le Schéma départemental de gestion cynégétique. Voir les dispositions de l'arrêté préfectoral d'attribution.
Lagopède	-	-	Attente arrêté ministériel suspendant la chasse pour une durée de 5 ans.
Grand Tétrás	-	-	L'arrêté ministériel du 1 ^{er} septembre 2022 suspend la chasse pour une durée de 5 ans.

Oiseaux de passage

ESPECES GIBIERS	Dates d'ouverture	Dates de clôture	Conditions spécifiques de chasse
Caille des Blés	29.08.2026	20.02.2027	Quota annuel de 45 oiseaux et de 5 oiseaux par jour et par chasseur.
Tourterelle des Bois	29.08.2026	20.02.2027	Attente arrêté fixant le plafond national de prélèvements autorisés.
Tourterelle Turque	13.09.2026	20.02.2027	
Bécasse des Bois	13.09.2026	20.02.2027	Quota annuel 30 oiseaux, 6 par semaine, 3 par jour.
Pigeon Biset	13.09.2026	10.02.2027	
Pigeon Colombin	13.09.2026	10.02.2027	
Pigeon Ramier (Palombe)	13.09.2026	20.02.2027	La chasse du pigeon ramier depuis un poste de tir surélevé est soumise au respect des mesures fixées par le SDGC de la FDC31. Du 11 février au 20 février chasse autorisée au posé, dans les arbres à l'aide d'appellants vivants ou artificiels, à poste fixe matérialisé de main d'homme.
Grives et Merles	13.09.2026	10.02.2027	
Alouette des champs	13.09.2026	31.01.2027	



Chasse à Courre

Date d'ouverture	Date de clôture	Conditions spécifiques de chasse
15.09.2026	31.03.2027	Equipages titulaires d'une attestation de meute de vénerie en cours de validité.

Vénerie Sous Terre

Date d'ouverture	Date de clôture	Conditions spécifiques de chasse
15.09.2026	15.01.2027	Equipages titulaires d'une attestation de meute de vénerie en cours de validité.





Fédération des Chasseurs 31

23 Chem. de Laveran CS 90002 | 31390 Carbonne
05 62 71 59 39 | fdc31@chasseurdefrance.com
www.chasse-nature-occitanie.fr/haute-garonne/

